



PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

PUBLICITÉ

relative à une demande d'autorisation d'exploiter au titre du **CONTRÔLE DES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-13-05-51

Date de la demande : 19 mai 2020

Nom du demandeur : EARL DE BUNELLA

Dans le cadre d'une installation d'élevages bovin, porcin et production oléicole

La date de limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : 24 juillet 2020

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM de la Haute-Corse. Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet "Mes démarches agriculture".

COMMUNES	SECTIONS CADASTRE	N° CADASTRE	SURFACES	SURFACES PAR PROPRIETAIRES	PROPRIETAIRES IDENTIFIES
GALERIA	A	283	2,0000	37,5000	Commune de Calenzana / Commune de Moncale
GALERIA	A	300	35,5000		
GALERIA	A	281* LOT A1	22,1499	22,1499	Commune de Moncale / Commune de Calenzana
GALERIA	A	281* LOT A2			
GALERIA	A	297 LOT A1	0,8793	5,2755	Commune de Moncale / Commune de Calenzana
GALERIA	A	297 LOT A2	4,3962		
GALERIA	B	77 LOT A1	2,0381	3,1261	Commune de Calenzana
GALERIA	B	78 LOT A1	1,0880		
GALERIA	B	77 LOT A2	0,4076	0,6251	Commune de Moncale
GALERIA	B	78 LOT A2	0,2175		
		TOTAL :	68,6766	68,6766	

* la parcelle A 281 à une superficie totale de 139 ha 49 a 45 ca

La commune de Moncale est propriétaire du lot A1 d'une superficie de 23 ha 24 a 90 ca

La commune de Calenzana est propriétaire du lot A2 d'une superficie de 116 ha 24 a 55 ca